FCO - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 1ère Session (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE VOYAGEURS) - 97214

FCVY04-97214

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
21 HEURES.

EFFECTIF
8 STAGIAIRES.

TARIF
339,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

FCO - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 1ère Session (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE VOYAGEURS) - 97214

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Conducteur professionnel de transport de voyageurs par route

Equivalences: Pas d'équivalences / pas de passerelles

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Titulaire des permis de conduire des catégories D ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles
R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

"Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :
- se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,
- actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,
- améliorer ses pratiques dans ces domaines."
Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Attestation de suivi de la 1ère session de FCO conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports
Sans niveau spécifique
Codes RCNP/RS : RS5768
Code Certif Info : 112765
Possibilité de valider un/des blocs de compétences : non

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques :
2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1 Identifier les objectifs et étapes de la formation 0 h 30
Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques
Tour de table

2/ Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances et techniques de conduite 1 h 30
Réglementations spécifiques aux transports
Sécurité routière

3 Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité 13 h 00
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :
- Prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Principe d'utilisation d'une boite de vitesse automatique
- Perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée
- Chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers

- Évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques

- Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :
- Temps n° 1 : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence
comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;
- Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;
- Temps n° 3 : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées)

4 Appliquer la réglementation du transport routier de voyageurs 6 h 00
Application des Réglementations
Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs
- Temps de conduite et de repos des conducteurs
- Utilisation du chronotachygraphe électronique
- Formation des conducteurs
- Conventions collectives
- Réglementation applicable au transport de voyageurs
- National et international
- Urbain et non urbain
- Différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé

5/ Bilan et synthèse du stage
Bilan de la formation
Synthèse du stage
Evaluation de satisfaction de la formation MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Salle équipée d'un ensemble multimédia

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Véhicule : Longueur minimum 10,60 m - Largeur minimum 2,50 m - Porte à faux mini AV et AR 2 m - Equipé d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydrauliqueSalle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques